

L'abbaye des vigneron

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 31

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, la D.D. 10.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'ABBAYE DES VIGNERONS

Le premier jour.

La première journée de la Fête des Vignerons a eu lieu hier. Qu'auraient dit en y assistant Leurs Excellences de Berne, elles qui trouvaient toujours que leurs sujets s'amusaient trop, elles dont la sévérité s'exerça particulièrement à l'endroit des Veveysans ? N'est-ce pas un de leurs baillis qui chassa de Vevey un maître à danser, parce que, scandale inouï, on lui devait d'avoir arrangé des bals, de nuit, « entre les deux sexes ? » Mais nous ne sommes heureusement plus à cette triste époque ; il y a longtemps que le dernier des baillis est enterré.

Il y eut cependant, parmi eux, des gens d'esprit et de goût, et que n'offusquaient nullement les réjouissances populaires. Nous nous imaginons que de Bonstetten, par exemple, à qui Leurs Excellences en voulaient tant d'avoir pris part au fameux banquet de Rolle, de 1791, nous nous imaginons qu'il eût été ravi du spectacle du vendredi 4 août 1905 sur la place du Marché de Vevey.

Ce qui était à voir, tout d'abord, c'étaient les spectateurs eux-mêmes, garnissant les douze mille cinq cents places des estrades, sans compter ceux qui se montraient aux fenêtres ou sur les toits des maisons voisines. Aux places d'honneur, les autorités de la ville, du canton et de la Confédération, avec les délégués du corps diplomatique. Plus en arrière, le vrai public, le public venu pour en avoir pour son argent, pour jouir de toute façon d'une fête que beaucoup n'avaient pas encore vue, que d'autres ne reverront plus jamais. Tout ce monde en vêtements de teintes claires, avec des chapeaux de toile et la nuque protégée par un mouchoir blanc.

Bien que les buvettes et les restaurants ne manquent pas, nombre de personnes se sont munies de victuailles, et l'on peut en voir qui se mettent bravement à faire les « dix heures » à neuf et même à huit heures. C'est que la représentation sera longue et que beaucoup de spectateurs se sont levés avant l'aube.

A 5 heures du matin, au moment où les premiers coups de canon annonçaient, des hauteurs de Saint-Martin, la fête à tout le pays, les routes convergeant sur Vevey fourmillaient déjà de citadins et de villageois ayant laissé leurs maisons désertes à la garde d'une police spécialement organisée pour la circonstance.

De leurs lieux de rassemblement, les troupes de figurants se mettent en marche pour la place du Marché. Un quart d'heure après, le rideau de la porte de Bacchus s'écarte et la troupe d'honneur formée des conseils de la Confrérie et des maîtres-vignerons, qu'encadrent les guerriers de la vieille Suisse, entre solennellement dans l'amphithéâtre, saluée par les acclamations de la foule. Les conseillers et les rière-conseillers portent l'habit Louis XV, vieux rose ou bleu pâle, gilet à jabot, culotte courte et bas blanc, le tricorne sur la perruque poudrée. La musique est en uni-

forme gros bleu à parements jaunes. Mais, sous leurs casaques rouges et leurs larges feutres déchiquetés, ce sont les Vieux-Suisses surtout qui font de l'effet ! Quels mâles visages et que de vigueur dans ces bras armés de la pique ou de la hallebarde !

Quand les dignitaires de la Confrérie se sont placés sur l'estrade où aura lieu tout à l'heure la cérémonie du couronnement des vignerons les plus méritants, pénètrent dans l'arène, par les trois portes aux colonnes grecques, toutes les troupes des quatre saisons, avec Palès, Cérès, Bacchus, leurs attributs, leurs chars et tous leurs personnages, tandis que les quatre cents musiciens de l'orchestre et des fanfares jouent la magnifique marche triomphale de M. Gustave Doret. Cette entrée des dix-huit cents figurants, l'harmonie de leurs couleurs, les accords de la musique, le son des cloches et du canon, le frémissement de joie émue de la foule, tout cela ne se décrit pas et ne saurait se comprendre tout à fait que si l'on a été spectateur soi-même. C'est le digne prélude de l'incomparable fête.

O notre mère, éternelle et féconde,
Terre sacrée, au front grave et serein,
Terre d'amour, qui berces dans le monde
Le rêve ardent de tout le genre humain,
Entends nos voix et rends nos champs prospères.
Tu nous fais vivre et, pour toi, nous mourrons ;
Car nous t'aimons, nous t'aimons, notre mère,
Terre des vignerons.

Ainsi se termine l'« Invocation à l'agriculture », morceau par lequel débute le poème de M. René Morax. On peut se figurer avec quel feu la masse chorale entonne ces vers, qui tranchent si superbement sur la platitude ordinaire des livrets ! Et toute l'œuvre est écrite avec la même maîtrise, avec la même âme, tantôt ardente, émue ou d'une étincelante gaité, mais toujours pure et sincère.

N'entendez-vous pas le chœur impressionnant de la troupe de l'hiver :

La terre dort, on entend doucement
Battre son cœur sous les flocons de neige.
La Terre dort. Un grand apaisement
Descend du ciel avec le bruit des cloches.

Voici les bûcherons qui s'avancent et qui entonnent un chant sonore comme les coups de leurs haches sur les vieux troncs. C'est ensuite le tour des aïeules « au visage effacé », puis des vieux qui se prennent de langue avec les vieilles, tout en faisant des échelas :

Une femme qu'on bat
Holà !
Devient toujours plus tendre.

Le plaisir redouble quand paraît la noce :

Doux, doux
Marions-nous
De bon plant, plante ta vigne,
De bonn'mère, prends la fille,
Doux, doux
Marions-nous.

Le tableau de l'hiver se termine par le « Chant du semeur » et par le bon vieil air patois de la *Tsanon dau tserroton* :

Lo tserroton et son subtillet
Seimblie prâo on ransignolet,

A la pointe de mélancolie de l'hiver succède la fraîcheur des chants du printemps :

Jeune Printemps, d'un souffle tu ravives
Le germe enclou au fond de nos labours.

Escorté d'un sémillant cortège, la déesse Palès s'avance sur son char triomphal, et la troupe du Renouveau obéit gentiment à l'appel de la grande-prêtresse (M^{me} Troyon-Bläsi).

Pour Palès, maintenant, pour la brune déesse, Chantez un hymne empreint de grâce et de jeunesse, Jeunes filles, dansez d'un pas souple et léger ; Dénouez vos cheveux sur vos blanches épaules. Pour mieux rythmer le pas, jeunes gens et bergers, Modulez un air lent sur vos flûtes de saules.

Une « Chanson du coucou » chantée par des garçons et des fillettes a obtenu un succès fou :

Avez-vous
Un p'tit sou
Dans vos poches ?
Coucou
Un sou,
Coucou
Deux sous,
Coucou
Trois sous,
Et c'est tout,
Haïtoun !

Quand les jardiniers et les faucheurs et les faucheuses se sont retirés, s'avance la troupe de Cérès, au son de la « Marche de l'été ». Les suivantes accomplissent les rites du sacrifice sur l'autel, tandis que la prêtresse (M^{me} Welti-Herzog) lance l'invocation à la déesse :

Déesse des blés mûrs, ô déesse féconde,
Déturne de nos champs les gros nuages blancs
Qui portent la tempête et la foudre qui gronde.

Mais, malgré la beauté des vers et de la musique, Cérès se fait un peu tirer l'oreille ; un orage éclate même en pleine ronde des moissonneurs et des glaneuses.

Le tonnerre et l'éclair se mêlent,
L'averse lourde a redoublé,
Voici la grêle !

Fort heureusement, pour les frais costumes des figurants, la tempête s'apaise bientôt,

Le ciel redevient clair et la terre baignée
De pluie et de rayons resplendit de nouveau.

Les armailles et leurs troupeaux font leur apparition et alors commence une joyeuse fête de la mi-été.

Enfin vient l'Automne, couronnement de la fête, l'Automne attendu avec impatience par ses figurants autant que par les spectateurs, la belle saison du vignoble, pour laquelle le compositeur, le poète et le dessinateur des costumes, M. Jean Morax, ont réservé toutes les ressources de leur grand talent.

L'espace nous manque pour dire comme nous le voudrions tout l'éclat de cette partie de la fête, la surprenante grandeur de la musique, l'impression profonde produite par des vers flamboyant comme ceux-ci :

Jeune Bacchus, viens à nous et poursuis
Sur nos coteaux ton œuvre de lumière !
Descends, ô dieu, l'escalier triomphal
Que l'ont dressé nos vignes en terrasses.

On a entendu avec plaisir deux chansons

patoises d'anciens collaborateurs du *Conteur vaudois*.

Vegnolans, noutré fiffaës

Ant vouedé lo bossaton,

de C.-C. Dénéréaz, et

Noutré dzeins sant pé lé vegné
Lé z'oude-voe lutzeyi ?

de Louis Favrat.

La « Fille du vigneron », de Juste Olivier, la « Chanson de Claudine » de la fête de 1797, les chants du grand-prêtre de Bacchus (M. Ch. Troyon), enfin le chœur et la sarabande effrénée des faunes et des bacchantes aux « lèvres lourdes de fièvre » ont porté à son comble la splendeur du spectacle de l'Automne. Et lorsque, toutes les troupes réunies, ont retenti les accords de l'hymne final :

Travail fécond, ô travail de la terre,
Répands sur nous ta joie et tes bienfaits,

on pouvait voir, par milliers, des yeux humides de ravissement et d'émotion.

Honneur à la ville de Vevey qui sait rester fidèle à ce point à ses nobles traditions populaires ; honneur aux exécutants et figurants de cette merveilleuse fête ; honneur au trio d'artistes qui en a été l'âme : Gustave Doret, René Morax et Jean Morax, de vrais Vaudois que Paris n'a pas éloignés de nous et qui ont su faire chanter, avec tant de force et de douceur à la fois, l'âme de notre beau canton de Vaud !

V. F.

Liauba !

Le *Ranz des Vaches* a provoqué hier, à Vevey, l'émotion et l'enthousiasme qui l'accompagnent partout.

Cette chanson pastorale a franchi, à l'égal des œuvres de génie, le seuil de la postérité. Elle restera. Elle est, elle aussi, dans son genre, une œuvre de génie, l'expression fidèle et complète du génie intime et familial de nos Alpes. Enchâssée dans la partition magistrale de Gustave Doret, comme elle l'avait été dans celle de Hugo de Senger, elle ne pâlit point, elle est tout à fait digne de cette place d'honneur, qui, d'ailleurs, lui est due.

Le grand violoniste Viotti, assure-t-on, prenait un singulier plaisir à jouer cet air, dans toute sa simplicité.

« Je ne sais, écrivait-il, si le *Ranz des vaches* est connu de beaucoup de gens : tout ce que je sais, c'est que je l'ai entendu en Suisse et que je l'ai appris pour ne plus l'oublier.

» Le hasard me conduisit un jour dans un vallon délicieux. Fleurs, gazon, ruisseau, tout y était, tout y faisait tableau et formait une harmonie parfaite. Je m'assis machinalement sur une pierre et me livrai à cette rêverie profonde que j'ai souvent éprouvée dans ma vie.

» Tout à coup, mon oreille ou plutôt toute mon existence fut frappée par des sons, tantôt précipités, tantôt prolongés et soutenus, qui portaient d'une montagne et s'enfuyaient à l'autre. C'était une longue trompe. Une voix de femme se mêlait à ses sons tristes, doux et sensibles, et formait un unisson parfait. Frappé comme par enchantement, je me réveillai soudain. Je sors de ma léthargie. Je répands quelques larmes et j'apprends, ou plutôt je grave dans ma mémoire le *Ranz des Vaches*, que je vous transmets ici.

» J'ai cru devoir le noter sans rythme, c'est



donc sans mesure. Il est des cas où la mélodie veut être sans gêne, pour être elle... elle seule. La moindre mesure dérangerait son effet. Cela est si vrai que ces sons se prolongeant dans l'espace, on ne saurait déterminer le temps qu'il leur faut pour arriver d'une montagne à l'autre.

» Ce *Ranz des vaches*, en mesure, serait dénaturé ; il perdrait de sa simplicité. Ainsi, pour le rendre dans son véritable sens et tel que je l'ai entendu, il faut que l'imagination vous transporte là où il est né, et, tout en l'exécutant à Paris, réunir toutes ses facultés pour le sentir en Suisse.

Bon voisinage.

La veille de la Fête des Vignerons de 1865, le comité d'organisation reçut les souhaits suivants, signés : *Les amis de Genève*. On se rappelle que peu de temps avant les fêtes de Vevey avait eu lieu le tir fédéral à Schaffhouse.

Voici ces vœux :

« A l'heure où nos vœux ou nos souhaits arriveront, une foule comme Vevey n'en aura jamais vue encombrera ses rues et ses places, et la Suisse occidentale comptera, dans son existence nationale, une magnifique fête de plus, fête toute empreinte d'union et de cordialité et qui, dans une autre sphère, répondra admirablement à cette fête que Schaffhouse donnait, il y a quelques jours, à ses confédérés.

» Sur les bords du Rhin, comme sur ceux du lac de Genève, au long retentissement des carabines, comme aux accents de la poésie et de la musique, c'est le même cœur qui anime le même peuple et qui lui fait couronner, avec un égal enthousiasme, là, l'image belliqueuse des armes ; ici, les travaux florissants de la paix.

» Puisse la Confédération, sous la protection de la main toute puissante qui dirige nos destinées, ne connaître jamais que ces nobles travaux, et une nouvelle génération célébrer dans quinze ans, à Vevey, avec le même élan de reconnaissance et la même vie patriotique, une nouvelle et splendide Fête des Vignerons ! »

Favey, Grognez et l'assesseur à la Fête des Vignerons de 1889.

AU CERCLE DU LÉMAN

Une demi-heure plus tard, toute la compagnie était réunie autour d'une table, sur la terrasse du Cercle. Le pique-nique se prolongea,

* Extrait de la brochure « Favey, Grognez et l'assesseur à la Fête des Vignerons de 1889 », par L. Monnet.

et le reste de l'après-midi se passa à causer gaiement et à boire avec les amis.

Ce n'était entr'eux que des éloges enthousiastes sur la magnifique fête à laquelle ils venaient d'assister. De temps en temps, apparaissait au milieu de la foule qui se pressait sur la terrasse, une fa-neuse, un armailli, une accorte jardinière, un enfant du Printemps ou de l'Été et autres figurants.

— Mademoiselle, mes félicitations de tout mon cœur, disait l'assesseur à une jolie vendangeuse, vous me donnez l'envie de rajeunir !... Quel bijou de chapeau !... J'aime tant cette petite cheminée !...

— Vraiment !

— Et puis encore mieux la jolie personne qui est

dessous !

Et la jeune fille de rire en tournant les talons.

— Comme ça est volage, fit-il en la voyant disparaître, on ne peut pas seulement lui causer cinq minutes.

— C'est vrai, mais regardez-voir celle-ci, ajoute Grognez en faisant remarquer une mignonne figurante de la troupe de Palès, regardez-voir si ce n'est pas une véritable fleur !... Eh ! qu'elle est bichette !... La mère devait être jolie aussi, crois-tu pas, beau-frère ?..

— Eh bien, c'est pas sûr ; tu sais qu'on dit : *pouetta tsatt' à bi menons*.

— Ti possible ce que c'est que ces hommes ! s'écrie madame Grognez, voulez-vous donc vous taire !... Ne voyez-vous pas que ces demoiselles se moquent de vous, vieux renards que vous êtes !... Ce n'est plus de votre âge, ça !... Et puis vous avez assez bu, c'est le moment de se retourner. Je vous promets que si vous ne venez pas bientôt, je fais atteler la Fanny et je pars avec la belle-sœur.

— Tiens ! voilà ma vieille qui se fâche ! s'écrie Grognez, je crois pardine que tu es jalouse !... Il faut que je t'embrasse pour te consoler.

Et il passait déjà le bras autour de la taille de son épouse, lorsque celle-ci lui dit en patois : *Vào-tou té teni tranquillo, que to lo mondo té vouùitè, vilhio jou !*

Cet incident fut brusquement interrompu par l'arrivée près d'eux d'un *Iodler* appenzellois. Grognez s'avança avec empressement et lui dit : « Pardon, monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais ça ne fait rien ; peut-on vous offrir un verre ?.. »

— *Afec blaisir, mossiè... A fôtre santé de tout mon ker... Ce sont les tames à vous ?*

— La, ma femme et ma belle-sœur... Elles grondent quelquefois, mais on s'y habitue... Regardez, monsieur, si ma moitié n'est pas encore bien conservée... Mais ce n'est rien, ça, il fallait la voir à vingt-deux ans !

— S'il vous plaît, monsieur, fit vivement madame Grognez, à qui le rouge était monté au visage, je vous prie de ne pas faire attention à ce que dit mon mari.

— Pourquoi, matame ?

— Parce que, reprit-elle en montrant la bouteille, aujourd'hui il y a un peu trop de ça.

— *Eh pien, il est choyeux gomme moi aussi : La-ou-ti-la-la... la-ou-ti-la-la... iou ! Chaurais pien foulu amèner aussi mon femme à moi, mais il a des doultèrr.*

— Tant pis, tant pis.

— *Ah ! foici le camerade, dit l'Appenzellois, en voyant s'approcher un gros vacher.*

— Bonjour, mossieu l'armailli, s'écrie Gro-